



Chapitre de livre

2010

Published version

Open Access

This is the published version of the publication, made available in accordance with the publisher's policy.

Les conséquences des mouvements sociaux

Chabanet, Didier; Giugni, Marco

How to cite

CHABANET, Didier, GIUGNI, Marco. Les conséquences des mouvements sociaux. In: Penser les mouvements sociaux : Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines. Olivier Fillieule, Eric Agrikoliansky, and Isabelle Sommier (Ed.). [s.l.] : La Découverte, 2010. p. 145–161.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:85869>

7. LES CONSÉQUENCES DES MOUVEMENTS SOCIAUX

Didier Chabanet, Marco Giugni

in **Éric Agrikoliansky et al.**, *Penser les mouvements sociaux*

La Découverte | « [Recherches](#) »

2010 | pages 145 à 161

ISBN 9782707156570

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/penser-les-mouvements-sociaux--9782707156570-page-145.htm>

!Pour citer cet article :

Didier Chabanet, Marco Giugni, « 7. Les conséquences des mouvements sociaux », *in* **Éric Agrikoliansky et al.**, *Penser les mouvements sociaux*, La Découverte « Recherches », 2010 (), p. 145-161.

Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.

© La Découverte. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Les conséquences des mouvements sociaux

Didier Chabanet et Marco Giugni

La question des conséquences des mouvements sociaux est un sujet essentiel, qui est cependant longtemps resté peu étudié en raison des nombreuses difficultés qu'elle soulève [Amenta, Caren, 2004 ; Earl, 2000 ; Giugni, 1998, 2008 ; Kowalewski *et al.*, 1981 ; Rucht, 1992]. La complexité des configurations sociales et politiques, par nature multifactorielles, rend en effet toujours délicat l'identification et, davantage encore, la mesure d'un phénomène supposant plus ou moins explicitement un lien de causalité. Pour autant, il est indispensable de s'intéresser à cet enjeu, dont les implications sont extrêmement importantes pour la compréhension du fonctionnement des systèmes politiques et, plus largement, de la démocratie. Après avoir présenté les principaux obstacles qui se présentent à l'analyse, nous distinguerons dans les sections suivantes trois catégories de conséquences : politiques, culturelles et celles produites sur les acteurs du mouvement social.

UNE QUESTION ESSENTIELLE DIFFICILE À CERNER

Les problèmes à surmonter sont à la fois conceptuels et méthodologiques. Il s'agit en effet d'étudier un phénomène à géométrie variable, souvent diffus, difficilement saisissable, qui n'a aucune matérialité évidente, en définissant un protocole d'enquête permettant, précisément, de l'objectiver.

Conséquences, impacts ou effets des mouvements sociaux ?

Dans la littérature, les termes de « conséquences », « impacts », « effets » sont utilisés de façon plus ou moins interchangeable et,

surtout, sont généralement accompagnés d'un jugement aussi tranché que performatif, amenant à les qualifier de « succès » ou d'« échec ». Il est important de décomposer et de différencier ces questions. De façon simple, il se peut qu'un mouvement social ait un impact sociétal beaucoup plus fort que sa dimension strictement revendicative. Dans cette perspective, il est possible de soutenir que Mai 68 a profondément marqué l'évolution de la société française, notamment dans son rapport à l'autorité, bien au-delà de son contenu politique. Ses effets ont irrigué l'ensemble du corps social, jusqu'à la sphère familiale. Dans un tel cas de figure, l'impact d'un mouvement social peut être considéré comme un bien collectif qui excède largement le groupe mobilisé, ou même le domaine directement concerné par l'action de protestation.

Le « succès » ou « l'échec » d'un mouvement social n'a donc pas de sens en tant que tel mais doit nécessairement être rapporté à la subjectivité de celui qui l'énonce. Certains mouvements dont les mots d'ordre n'ont pas abouti apportent ainsi d'autres formes de satisfactions ou de rétributions [Gaxie, 2005]. On peut même se demander si la dimension revendicative d'une action collective est bien toujours l'effet principalement recherché par ses protagonistes. Depuis le milieu des années 1980, notamment, des mobilisations se sont développées sans que l'on puisse ni les réduire ni même parfois seulement les rattacher à des demandes précises clairement formulées. La sociologie américaine a su montrer l'importance croissante des questions identitaires [Bell, 1979]. De ce fait, les mouvements sociaux sont souvent tournés vers des objectifs essentiellement endogènes au groupe et révèlent une forte recherche d'appartenance. Les groupes sectaires fournissent ici un cas particulier. Ils s'apparentent à la famille des mouvements sociaux dans la mesure où ils comportent une dimension protestataire et interpellent les pouvoirs publics, ne serait-ce que pour faire reconnaître leur droit d'existence, mais pour le reste, leur action est quasi-exclusivement orientée vers le collectif qu'ils constituent. Cet exemple invite en tout cas à s'intéresser aux effets externes, mais aussi internes au groupe, sans que leur importance soit nécessairement équivalente.

L'impact doit être différencié en fonction de son degré, mais aussi des groupes concernés. Le premier aspect ne se mesure pas nécessairement à un changement politique, institutionnel ou législatif majeur. Une inflexion culturelle induite par un mouvement social, ou simplement la diffusion d'idées nouvelles, n'impliquent pas, en tant que telles, des réponses de cette nature, même si elles sont des signes de l'impact produit. Par ailleurs, à terme, un changement culturel se traduit presque toujours par une adaptation politique, institutionnelle ou législative. Dire cela revient à

souligner que les effets d'un mouvement social peuvent se faire sentir dans la (longue) durée. Forts ou faibles, ils sont également plus ou moins segmentés ou généralisés, selon qu'ils affectent uniquement le groupe mobilisé ou une population plus vaste [Amenta, Caren, 2004, p. 465].

L'impact d'un mouvement social est donc à géométrie variable. Il peut être faible et se limiter à un ensemble restreint de personnes, comme il peut être fort et affecter un vaste groupe social, à l'image des soulèvements révolutionnaires [Skocpol, 1985]. Des situations intermédiaires sont tout aussi envisageables : l'impact d'un mouvement social peut être fort et se limiter à un petit nombre de personnes, mais il peut aussi être faible et affecter beaucoup d'individus. Dans l'ensemble, l'impact est d'autant plus important qu'il devient irréversible, au sens où il est garanti par les pouvoirs publics et fait alors l'objet d'une institutionnalisation qui l'inscrit dans la durée et lui donne un caractère systémique [Gamson, 1975 ; McAdam, 1982 ; Banaszak, 1996].

Dans une perspective taxonomique, nous disposons de plusieurs classifications des conséquences des mouvements sociaux, qui peuvent s'articuler autour de deux axes [Giugni, Bosi, à paraître]. D'un côté, nous pouvons distinguer trois types de conséquences ou d'impacts [Giugni, 2008] : politiques, lorsque les activités des mouvements modifient d'une manière ou l'autre le mode de gouvernement et les relations de pouvoir d'une société donnée [pour des synthèses voir Amenta, Caren, 2004 ; Giugni, 1998] ; culturels, lorsque surviennent des changements dans l'environnement des mouvements, par exemple dans l'opinion publique ou dans les orientations de valeurs et les modes de vie [Earl, 2004] ; biographiques, lorsque la participation à un mouvement social affecte les trajectoires de vie des individus concernés [Giugni, 2004a ; Goldstone, McAdam, 2001 ; McAdam, 1989]. De l'autre, nous pouvons dissocier conséquences internes et externes [Earl, 2000 ; Kriesi *et al.*, 1995]. Les premières se réfèrent à des transformations qui se produisent à l'intérieur du mouvement, tandis que les secondes renvoient aux effets de celui-ci sur son environnement.

On obtient ainsi six types de conséquences qui nous aident à délimiter le champ d'analyse. Les effets politiques internes comprennent les changements dans les rapports de force au sein d'un mouvement. Les effets politiques externes peuvent être procéduraux, substantiels, ou encore structurels : les deux premiers types correspondent à la distinction fondamentale établie entre « acceptance » ou « représentation » (lorsqu'un acteur accède au statut d'interlocuteur légitime et se voit reconnaître par les pouvoirs publics la capacité à défendre officiellement les intérêts de ceux qu'il représente) et « nouveaux avantages » (lorsqu'un mouvement social obtient gain de cause et voit ses demandes

satisfaites) [Gamson, 1975 ; Cress, Snow, 2000]; le troisième, conceptualisé par Kitschelt [1986], désigne une transformation profonde des structures existantes, autrement dit une institutionnalisation politique. Les effets culturels internes portent notamment sur des changements de valeurs au sein de tout ou partie d'un mouvement. Les effets culturels externes concernent l'opinion publique et les attitudes dans la société en général. Les effets biographiques internes se traduisent par des modifications dans le mode de vie des participants à un mouvement. Enfin, les effets biographiques externes recouvrent le même type de changements, mais au niveau agrégé au sein de la population globale.

Un défi méthodologique

Hormis ces questions de définition, l'étude des conséquences des mouvements sociaux a souvent été entravée par des enjeux méthodologiques [Amenta, Caren, 2004 ; Earl, 2000 ; Giugni, 1998, 2008 ; Rucht, 1992] : le problème de l'adaptation des buts, de la stabilité des effets dans le temps, des effets interdépendants et celui des effets non-intentionnels ou pervers [Boudon, 1977]. À travers chacun de ces enjeux, c'est bien le problème central de l'attribution de causalité qui est posé [Giugni, 1999].

Le problème de l'adaptation des buts tient au fait que les objectifs des mouvements sociaux ne sont pas fixés une fois pour toutes et s'adaptent selon les circonstances. Ainsi, si un but semble trop difficile ou même impossible à atteindre, les participants à un mouvement pourront décider d'en changer. Le même phénomène peut se produire si l'un des objectifs a été atteint. En outre, comme les mouvements sont souvent caractérisés par une forte hétérogénéité, des objectifs différents peuvent coexister en interne, ce qui complique l'identification et la mesure de l'impact éventuellement produit.

Le problème de la stabilité des effets dans le temps – qui est en lui-même un défi pour l'analyse – est redoublé par le fait que ceux-ci peuvent se produire bien longtemps après le mouvement. Pour le chercheur, il s'agit alors de déterminer jusqu'à quand un changement observé peut encore être considéré comme le résultat d'une mobilisation. Autrement dit, lorsqu'on veut étudier empiriquement les effets des mouvements sociaux, on est obligé de fixer plus ou moins arbitrairement un horizon temporel, c'est-à-dire une limite au-delà de laquelle on ne peut plus parler d'impact même si on observe des changements. À ce propos, Jenkins [1982] propose de distinguer trois processus présentés comme autant de séquences allant des moins au plus substantielles :

les décisions politiques à court terme, les changements au sein des processus décisionnels (*alterations in decision-making elites*) et les transformations à plus long terme dans l'allocation et la distribution des ressources. Un tel schéma complexifie considérablement l'analyse mais se rapproche davantage de la réalité des phénomènes observés. Il suggère en effet que le gain d'un mouvement social est un phénomène cumulatif, inscrit dans la durée. Un mouvement revendicatif peut très bien ne rien obtenir dans un premier temps, ou très peu de choses, mais voir ses demandes – ou d'autres – satisfaites lors d'une phase ultérieure de protestation.

Le problème des effets interdépendants tient au fait que les conséquences des mouvements sociaux peuvent s'influencer mutuellement. À titre d'illustration, Rochon et Mazmanian [1993] ont montré que lorsqu'un État considère un mouvement ou une organisation comme un interlocuteur légitime (impact procédural), la probabilité d'un changement législatif dû à l'action de mobilisation augmente (impact substantiel) [voir par exemple King *et al.*, 2005 à propos des conditions d'obtention du droit de vote pour les femmes]. De la même manière, les effets politiques dépendent souvent de la capacité d'un mouvement à produire un impact culturel et, plus spécifiquement, à modifier l'état de l'opinion publique dans un sens favorable à sa cause [Burstein, 1998b ; Giugni, 2001, 2004b, 2007]. C'est ce qui s'est passé dans le cas du mouvement des droits civiques au États-Unis [Rochon, 1998], lorsque le ségrégationnisme racial a d'abord été délégitimé culturellement, avant ensuite d'être interdit politiquement, ouvrant la voie à la reconnaissance pleine et entière des droits des Noirs.

Le problème des effets non intentionnels ou pervers tient au fait que l'impact des mouvements sociaux va fréquemment au-delà de leurs buts déclarés. Même si la plupart des études disponibles se sont penchées sur les conséquences intentionnelles des mouvements sociaux, il serait irréaliste de penser que celles-ci épuisent l'ensemble des effets possibles [Deng, 1997]. On pourrait même affirmer que la plupart des conséquences d'une mobilisation sont involontaires [Tilly, 1999 ; Andrews, 2001], à l'image de celles produites dans la durée sur la biographie des acteurs engagés (voir chapitre suivant), ou encore sur les caractéristiques culturelles d'une société donnée. Il arrive également que les effets induits par un mouvement aillent à l'encontre de ses objectifs. C'est le cas lorsque la contestation engendre une répression importante de la part de l'État, ou quand elle suscite en interne des divisions profondes. L'émergence d'un contre-mouvement en réponse à une mobilisation est un autre exemple d'effet non-intentionnel, que l'on peut en l'occurrence qualifier de pervers puisqu'il est inattendu et

contraire aux intentions des acteurs engagés. Par ailleurs, un mouvement social obtenant satisfaction sur un plan revendicatif peut ne pas bénéficier des effets positifs espérés [sur la notion de *collective bads*, cf. Amenta, Young, 1999].

LES CONSÉQUENCES POLITIQUES

Les conséquences politiques des mouvements sociaux sont incontestablement celles qui ont reçu le plus d'attention dans la littérature spécialisée [Giugni, 2008]. Plus précisément encore, les effets externes – en particulier sur les politiques publiques (*policy outcomes*) – ont été abondamment commentés. De façon quelque peu schématique, les analyses ont d'abord eu tendance à mettre en exergue l'importance des éléments endogènes aux mouvements, considérés comme les facteurs explicatifs clefs de leur capacité à produire (ou non) des changements politiques, avant de s'intéresser davantage à des éléments exogènes, qui facilitent (ou non) leur action et leur influence.

Le rôle des facteurs internes : le pouvoir des mouvements sociaux

Les premiers travaux ont longtemps été pour la plupart orientés vers deux questions principales [Giugni, 1998]. D'une part, est-ce que le degré d'organisation d'un mouvement influe sur sa probabilité de succès ? D'autre part, est-ce que les mouvements dont les formes d'action sont radicales, voire violentes, obtiennent plus ou moins satisfaction sur un plan revendicatif que les mouvements modérés ? Les premières réponses empiriques ont été apportées à partir de la fin des années soixante. À cette époque, l'analyse des mouvements sociaux était en train de basculer d'une conception faisant des protestations collectives le résultat de comportements dysfonctionnels et irrationnels à une perspective plus élaborée politiquement, mettant en avant les logiques d'organisation. Le développement des contestations, qui marque la période, a certainement incité les chercheurs à s'intéresser au pouvoir d'influence de ces formes d'actions. En particulier, un nombre considérable de travaux ont été consacrés aux émeutes urbaines alors survenues aux États-Unis, tentant notamment d'évaluer l'impact du recours à la violence [Gurr, 1970 ; Isaac, Kelly, 1981 ; Piven, Cloward, 1971]. De façon plus générale, l'ouvrage fondamental de Gamson, *The Strategy of Social Protest* [1975] a largement contribué à nourrir l'analyse des conséquences politiques des mouvements sociaux, défendant la thèse que leurs caractéristiques organisationnelles jouent un rôle

décisif [voir encadré 1]. Son étude de 53 groupes contestataires actifs aux États-Unis, entre 1800 et 1945, a souligné l'importance des choix stratégiques et des systèmes d'organisation ainsi que l'efficacité des formes d'actions radicales pour l'obtention de gains procéduraux et substantiels.

**Un précurseur : William Gamson,
*The Strategy of Social Protest***

Trente-cinq ans après sa première publication, l'ouvrage de Gamson, *The Strategy of Social Protest* [1975], demeure peut-être l'effort le plus abouti pour étudier les conséquences politiques des mouvements sociaux. Dans ce livre, qui se voulait une critique de l'approche pluraliste de la société américaine, l'auteur a analysé la trajectoire de 53 organisations de mouvement social (*challenging groups*) actives aux États-Unis entre 1800 et 1945. S'appuyant sur une typologie simple mais efficace de l'impact politique obtenu par un groupe mobilisé, il distingue quatre cas de figure principaux : réponse totale, préemption, cooptation et échec. Une particularité de cette étude réside dans l'échantillonnage aléatoire effectué pour sélectionner les groupes. En procédant ainsi, Gamson a obtenu un échantillon représentatif des groupes contestataires américains sur une très longue période, ce qui lui permet de généraliser ses résultats, même si les effectifs étudiés restent assez faibles et circonscrits au cas des États-Unis.

L'objectif principal de Gamson était de déterminer les stratégies et les caractéristiques organisationnelles des groupes contestataires les plus à même de conduire au succès. L'auteur a pu mettre en évidence cinq enseignements principaux. 1) les groupes dont les demandes portent sur des enjeux spécifiques (*single issue demands*) obtiennent plus souvent satisfaction que ceux dont les demandes concernent des enjeux multiples (*multiple issue demands*). 2) les groupes qui utilisent des incitations sélectives (c'est-à-dire, des bénéfices individuels) auprès de leurs membres ont plus de chances d'avoir du succès. 3) l'usage de la violence et, plus généralement, de moyens d'action radicaux est associée à la réussite revendicative, tandis que le fait d'être l'objet de violence diminue les chances de succès. 4) les groupes bureaucratisés et centralisés ont davantage de succès que les autres. 5) parmi les variables contextuelles, les crises politiques semblaient avoir un effet positif sur les résultats des groupes contestataires.

L'étude de Gamson a suscité plusieurs critiques, la plupart sur ses aspects méthodologiques [Frey *et al.* 1992 ; Goldstone, 1980 ; Gurr, 1980 ; Snyder, Kelly, 1976 ; Webb *et al.*, 1983 ; Zelditch, 1978]. Elle a également donné lieu à des réexamens de ses données [Frey *et al.*, 1992 ; Goldstone, 1980 ; Mirowsky, Ross, 1981 ; Steedly, Foley, 1979], qui sont incluses dans la deuxième édition de l'ouvrage. L'ensemble de cette littérature a largement confirmé les résultats de l'enquête de Gamson, y compris l'influence des tactiques radicales dans le succès des mouvements.

Les conclusions de Gamson ont été abondamment et souvent vivement discutées, en particulier par Piven et Cloward [Gamson, Schmeidler, 1984 ; Cloward, Piven, 1984]. Ces derniers ont opposé

l'argument que les mouvements sociaux auraient plus de succès en évitant de créer de fortes structures organisationnelles. Les mouvements à faibles ressources (*poor people's movements*) parviendraient ainsi à se faire entendre grâce à l'utilisation de leur ressource principale, à savoir le pouvoir de perturbation des institutions (*disruption*), même si l'effet produit résulte de concessions faites par les autorités politiques qui vont les retirer une fois la protestation apaisée [Piven, Cloward, 1977]. Cette idée a été popularisée surtout grâce à la thèse formulée par les deux auteurs concernant les fonctions de régulation de l'État-providence [Piven, Cloward, 1971]. Selon eux, l'État-providence a deux fonctions principales : maintenir un approvisionnement de main-d'œuvre à bas salaire et restaurer l'ordre dans des périodes d'agitation civile. Dans cette perspective, la mobilisation radicale peut produire des changements politiques – en particulier une amélioration du dispositif social – mais il ne s'agit que de concessions temporaires. Plusieurs travaux ont d'ailleurs tenté de valider cette hypothèse, que ce soit dans le cadre des émeutes urbaines des années soixante ou du développement des subventions sociales dans les années trente aux États-Unis [pour une synthèse Trattner, 1983], sans cependant apporter de réponse univoque.

Le rôle des facteurs externes : les conditions « facilitantes »

Il va de soi que l'impact d'un mouvement social dépend en grande partie de sa capacité à instaurer un rapport de force qui lui soit favorable. Pendant de longues années, cette question a été traitée à travers l'étude des caractéristiques internes des mouvements. Le courant dit de la mobilisation des ressources [McCarthy, Zald, 1977] a su montrer comment des groupes parvenaient, plus ou moins, à faire valoir leurs intérêts. Il a cependant conduit à négliger le rôle du contexte politique. Cette lacune a commencé à être comblée au début des années 1990 et, de façon plus persistante, dans la décennie suivante, notamment sous l'impulsion du sociologue américain Amenta. Cet auteur a ainsi proposé un « modèle de la médiation politique » pour expliquer l'impact des mouvements sur les politiques publiques [Amenta *et al.*, 1992, 1994, 2005 ; Amenta, 2005, 2006]. Selon lui, ces effets dépendraient de l'organisation des mouvements et de leur degré de mobilisation, mais seraient aussi favorisés (ou non) par certains facteurs politiques institutionnels ou contextuels. Développé à partir du cas du *Townsend movement* – qui dans les années trente aux États-Unis se mobilisait pour plus de protection sociale – ce schéma explicatif insiste sur le rôle central du système des partis ainsi que sur celui de la structure et des politiques de l'État.

Une vaste littérature a mis l'accent sur le caractère décisif des structures d'opportunités politiques [Amenta, 2005, 2006 ; Amenta *et al.*, 1992, 1994, 2005 ; Giugni, 2001, 2004b, 2007 ; Kitschelt, 1986 ; Kriesi *et al.*, 1995 ; McCammon *et al.*, 2001 ; Jenkins, Perrow, 1977 ; Soule, Olzak, 2004 ; Tarrow, 1993, 1998 ; sur le sujet, voir le chapitre 2 dans ce volume] et, plus largement encore, des médiations politiques, en particulier en période d'élections [Cress, Snow, 2000 ; Giugni, 2001, 2004b, 2007 ; Kane, 2003 ; Lipsky, 1968 ; Soule, Olzak, 2004 ; Uba, 2005]. De telles circonstances, surtout dans des phases d'instabilité politique, sont généralement plus favorables aux mouvements sociaux. Piven et Cloward [1977] soutiennent que des mouvements disruptifs de groupes à faibles ressources ont alors une probabilité plus grande de voir leurs revendications aboutir. Un certain nombre d'acteurs influents seraient en effet enclins à les soutenir, anticipant un bénéfice pour eux et/ou l'organisation dont ils dépendent. L'impact d'un mouvement social varie alors notamment selon qu'il se constitue, ou non, en force électorale, donnant par exemple des consignes de vote. Les groupes les plus exclus socialement (chômeurs, immigrés, etc.) sont aussi ceux qui ont le plus de difficultés à peser dans ce type d'enjeux, leur faible participation (ou leur forte volatilité) politique obérant considérablement leur capacité d'influence.

Un autre facteur essentiel de l'influence des mouvements sociaux est constitué par l'opinion publique [Costain, Majstorovic, 1994 ; Giugni, 2004b, 2007 ; Kane, 2003 ; McAdam, Su, 2002 ; Soule, Olzak, 2004]. Le politologue américain Paul Burstein est même allé jusqu'à suggérer que les préférences de cette dernière pouvaient expliquer, partiellement ou totalement, l'effet que des mouvements de protestation parvenaient à exercer sur des politiques publiques [Burstein *et al.*, 1995 ; Burstein, 1998a, 1998b, 1999 ; Burstein, Freudenburg, 1978 ; Burstein, Linton, 2002].

L'ensemble de ces travaux souligne, d'une façon ou d'une autre, le caractère conditionnel ou interactif de l'impact des mouvements sociaux et, plus largement, des activités de protestation [Giugni, 2001, 2004b, 2007]. Dans l'une des premières réflexions systématiques visant à inscrire la question de l'effet des activités de protestation dans une configuration à la fois globale et évolutive, comprenant une pluralité de facteurs, Schumaker [1975, 1978] a montré que les tactiques radicales sont plus efficaces lorsque le conflit reste confiné aux groupes contestataires et à leurs cibles traditionnelles, alors qu'elles le sont moins quand le grand public est interpellé ou impliqué. Les conditions pratiques d'interaction entre un mouvement social et son contexte politique sont donc déterminantes pour jauger de ses résultats [Andrews, 1997 ; Banaszak, 1996 ; MacDougall *et al.*, 1995].

LES CONSÉQUENCES CULTURELLES

Très peu d'études sont directement consacrées aux conséquences culturelles des mouvements sociaux, alors même que les changements de cette nature sont sans doute parmi les plus significatifs, puisqu'ils affectent les systèmes d'attitudes et de représentations des individus ou des groupes sociaux, qu'ils soient directement concernés par la mobilisation ou non [Guigni, 2008]. Une difficulté majeure tient ici aux différentes acceptions et aux usages de la notion de culture dans la littérature scientifique, qui peut désigner tantôt des valeurs, croyances ou discours portés ou incarnés par des individus, tantôt des pratiques collectives, parfois encore des identités communes [Earl, 2004]. Dans le premier cas, l'accent est mis sur la dimension psychosociologique de la culture, dans le deuxième sur sa dimension plus spécifiquement sociologique, à travers l'analyse de la production de conduites et de signes plus ou moins partagés par un groupe donné, dans le troisième enfin sur sa dimension anthropologique, insistant davantage sur la question de la cohésion des communautés humaines et de leur rapport au monde [Geertz, 1973].

*Incorporation de valeurs, croyances,
discours et opinions alternatives*

D'Anjou montre comment, en Grande-Bretagne, le mouvement abolitionniste a d'abord modifié la perception du commerce des esclaves à partir de la fin du XVIII^e siècle, contribuant à discréditer cette pratique, même s'il n'est pas parvenu, au moins dans un premier temps, à la faire interdire [d'Anjou, 1996]. Sa capacité à élaborer et à diffuser une interprétation d'ensemble du problème (*interpretative package*), c'est-à-dire à l'identifier en tant que tel, à le dénoncer, mais aussi à proposer des solutions crédibles, a déterminé en grande partie sa force de persuasion [d'Anjou, Van Male, 1998]. Cet exemple suggère que le succès – non pas nécessairement politique mais cognitif – d'un mouvement s'effectue en quelque sorte sur trois fronts, plus ou moins concomitants. Il s'agit ainsi de s'opposer à des valeurs considérées comme intolérables, d'articuler des revendications précises à des normes socialement acceptées, mais aussi de trouver une compatibilité avec d'autres valeurs qui, sans être particulièrement favorables ou hostiles au mouvement, sont montantes et gagnent en importance, de manière à toucher un large public. En ce sens, la réussite de l'opération dépend largement de conditions culturelles externes au mouvement, même si celui-ci tente évidemment de les influencer.

Cherchant à identifier la façon dont un mouvement social peut contribuer à faire évoluer des valeurs, Rochon soutient que ce type d'impact s'effectue et se repère généralement à travers le vocabulaire [Rochon, 1998]. Les illustrations ne manquent pas, qui viennent confirmer cette thèse. Par exemple, le lobby européen des droits des femmes a obtenu que la Charte des droits fondamentaux, qui figurait dans le préambule du projet de Constitution pour l'Europe finalement rejeté en 2005, soit complètement asexuée grammaticalement, à deux exceptions près qui sont des erreurs [Balme, Chabanet, 2008, p. 196 et note 11, p. 208]. Dans un tout autre domaine, en France les associations de défense des victimes de la route ont longtemps lutté contre l'usage du terme « d'accident » – arguant que l'insécurité routière n'était pas une fatalité – et développant au contraire un registre lexical d'incrimination à l'égard des comportements de dangerosité, qui s'est aujourd'hui largement imposé dans le vocabulaire courant. Dans son analyse, Rochon met en exergue le rôle décisif des communautés critiques (*critical communities*) et des innovations conceptuelles auxquelles celles-ci procèdent (*conceptual innovations*) dans leurs tentatives pour imposer de nouvelles manières de dire – et donc de penser – les phénomènes sociaux. Ce faisant, l'auteur a le mérite de montrer que les luttes sociales et politiques, surtout lorsqu'elles touchent à des enjeux considérés comme sensibles, comportent toujours une dimension cognitive, qui est elle-même indissociable de la façon dont les questions sont énoncées.

Gamson et Modigliani [1989] soulignent également la capacité des mouvements sociaux à influencer les opinions et les valeurs sociétales, en fonction notamment de la couverture que les médias accordent à leur cause. Ce traitement, plus ou moins favorable, dépendrait notamment de la résonance culturelle du message – autrement dit de sa congruence avec des valeurs socialement répandues voire dominantes – de l'identité de ceux qui en sont à l'origine, ainsi que des pratiques propres à chaque organe de presse. Dans ses travaux, Gamson a souvent défendu l'idée que les médias avaient tendance à privilégier les acteurs du mouvement social les plus institutionnalisés et les plus légitimes. Sans remettre en cause de façon systématique cette affirmation, certaines études invitent pour le moins à en atténuer la portée. Ainsi, les recherches sur le mouvement des chômeurs de 1997 en France [Lefébure, Lagneau, 2001] ont bien montré que cette mobilisation, pourtant très improbable, avait pu bénéficier d'une couverture médiatique importante et, globalement, plutôt bienveillante. Bien au-delà de cet exemple, il est sans doute possible de faire un lien entre les analyses de Gamson et celles de Rochon, les médias de masse étant dans les

sociétés modernes l'un des principaux vecteurs par lesquels les enjeux sociétaux sont construits et formulés dans l'espace public, y compris linguistiquement. En même temps qu'elle peut être un appui aux mouvements, cette toute-puissance médiatique est aussi parfois considérée comme un obstacle. Pour garder la maîtrise de leurs discours et donc de leurs valeurs, un certain nombre de mouvements dits alternatifs se sont ainsi dotés de leurs propres médias et ont souvent développé un discours de dénonciation à l'égard des organes de presse et des chaînes de télévisions traditionnels. L'usage d'Internet et des blogs, notamment, même s'il est loin d'être totalement démocratisé, permet aujourd'hui à presque tous les groupes mobilisés de produire et de diffuser les informations relatives à l'action menée et donc d'avoir le contrôle, au moins partiel, du sens qu'ils souhaitent lui attribuer. Ces pratiques se sont répandues depuis une dizaine d'années et renforcent à la fois l'autonomie des mouvements de protestation et leur capacité critique, jouant à ce titre un rôle nouveau dans la socialisation militante et traduisant, au-delà, un rapport aux médias et à l'engagement beaucoup plus informé mais aussi beaucoup plus suspicieux qu'autrefois.

Les changements dans les pratiques culturelles

Il ne fait aucun doute que les mouvements sociaux induisent des transformations culturelles fortes [pour une synthèse, voir dans ce volume le chapitre 10]. McAdam [1988] a ainsi indiqué comment les jeunes blancs des classes moyennes et supérieures du Nord des États-Unis avaient marqué leur sympathie à la cause des Noirs américains en portant des blue-jeans, l'un des symboles de la condition ouvrière et de l'esclavagisme. Les habitudes vestimentaires ont ici une signification politique évidente. Pescosolida *et al.* [1997] ont souligné que la mobilisation en faveur des droits civiques avait coïncidé avec la diminution du nombre de personnages de couleur dans la littérature enfantine, les éditeurs craignant soit que ces derniers ne soient pas conformes aux attentes de la communauté noire et de ses partisans, soit que leur présence ne déplaise aux Blancs. Farrell [1995] a pour sa part mis en évidence l'influence du mouvement féministe sur une partie de la presse qui avait servi de relais à la cause des Noirs. De son côté, Oldfield [1995] a insisté sur l'importance des relais artistiques et commerciaux dans le soutien au mouvement abolitionniste dès la fin du XVIII^e siècle, notamment en Grande-Bretagne : des figurines et divers produits représentant la détresse des esclaves noirs, plus largement des peuples colonisés, fabriqués par les abolitionnistes eux-mêmes pour sensibiliser l'opinion publique, ont été mis en vente et ainsi rendus

accessibles aux classes moyennes et montantes qui se les ont appropriés – et surtout les valeurs qui leur étaient associées – comme autant d’attributs de valorisation et donc de distinction sociale. Dans un tout autre domaine, des chercheurs ont analysé la façon dont la mobilisation contre le sida avait contribué à modifier substantiellement les pratiques scientifiques, en critiquant les protocoles cliniques utilisés par les laboratoires dans l’identification du virus HIV et dans les traitements administrés aux malades [Barbot, 2002 ; Broqua, 2005 ; Epstein, 2001a, 2001b].

Mais pour la plupart d’entre nous, c’est sans doute sur la création musicale que les mouvements sociaux ont exercé l’influence la plus évidente, parfois jusqu’à être associé à un genre particulier [Eyarman, Jamison, 1995, 1998 ; Eyerman, Barretta, 1996 ; Traïni, 2008]. Différentes études ont ainsi montré que le mouvement des femmes s’était structuré en partie à partir d’événements musicaux, notamment des concerts et des festivals [Staggenborg, 1995 ; Taylor, Whittier, 1992]. Les exemples les plus connus viennent sans doute des États-Unis et à un degré moindre de certains pays européens, où les mobilisations des années 1960 ont été identifiées au rock, au folk ou au blues. Lorsque les enjeux politiques et culturels sont aussi étroitement mêlés et pénètrent la sphère publique mais aussi privée, l’impact d’un mouvement social est alors singulier. D’un côté, on peut soutenir que l’effet politique de celui-ci est d’autant plus fort qu’il produit des effets culturels qui lui donnent une réalité dans le vécu et la subjectivité des individus. De l’autre, la question est de savoir si l’impact culturel d’un mouvement social ne s’exerce pas au détriment de sa dimension politique. Les artistes porte-parole du mouvement noir américain ont-ils servi les intérêts de ces derniers, ou ont-ils davantage favorisé la diffusion d’une culture alternative, devenue au fil du temps un produit de consommation de masse ?

Enfin, d’autres travaux sont spécifiquement consacrés aux effets des mouvements sociaux sur les identités collectives. Polletta et Jasper proposent à cet égard quatre cas de figure principaux [2001]. Selon eux, un mouvement social peut (1) vouloir produire un changement d’identification général, (2) affecter l’identité des individus qui en font partie uniquement, (3) produire en interne des identités que d’autres mouvements pourront raviver ultérieurement, (4) affecter durablement le sens de certains symboles qu’il se serait approprié et en modifier la signification pour les mouvements sociaux futurs. À partir de leurs recherches sur les mobilisations lesbiennes, Taylor et Whittier ont elles aussi donné une grille de lecture dynamique des processus par lesquels se constitue une identité collective, à travers d’une part la structuration

d'une communauté relativement distincte de son environnement social, d'autre part l'émergence d'une conscience de groupe, enfin une double relation de négociation/résistance à une culture dominante [1992]. Dans une perspective proche, Kanter [1972], Zablocki [1971], Yinger [1977, 1982] ou Fantasia [1988] ont souligné l'importance de l'opposition entre « eux » et « nous » dans la construction des idéologies et des identités de groupes, rejoignant en cela les enseignements classiques sur la fonction de socialisation du conflit [Coser, 1982].

LES CONSÉQUENCES DES MOUVEMENTS SOCIAUX SUR LES ACTEURS DU MOUVEMENT SOCIAL

La plupart des travaux consacrés à l'impact des mouvements sociaux ont négligé la question des effets produits sur les personnes mobilisées, sans doute au motif qu'une action revendicatrice était avant tout orientée vers la satisfaction de besoins collectifs. Ils se sont davantage intéressés aux effets d'enchaînement d'un mouvement à l'autre.

Les effets sur les biographies militantes

Les quelques analyses disponibles sur la question portent principalement sur le mouvement de la nouvelle gauche, tel qu'il s'est développé à partir du début des années 1960 aux États-Unis. Toutes soutiennent que l'expérience militante affecte profondément et durablement les systèmes d'attitudes [Abramowitz, Nassi, 1981 ; Fendrich, 1974, 1993 ; Jennings, 1987 ; Nassi, Abramowitz, 1979 ; Whalen, Flacks, 1984, 1989 ; Goldstone, McAdam, 2001 ; McAdam 1989]. Ainsi, les acteurs fortement mobilisés à cette époque continuent dans l'ensemble à être actifs politiquement et restent proches de leurs valeurs, se définissant toujours comme libéraux (au sens étasunien du terme) ou radicaux, se définissant le plus souvent comme « libéraux » (au sens américain du terme) ou « radicaux » [Demerath *et al.*, 1971 ; Fendrich, Tarleau, 1973 ; Marwell *et al.*, 1987 ; McAdam, 1989 ; Whalen, Flacks, 1980 ; Fendrich, Krauss 1978 ; Fendrich, Lovoy, 1988 ; Jennings, Niemi 1981 ; McAdam 1989]. Sur un plan plus personnel, ils travaillent souvent dans des secteurs professionnels comme l'enseignement, les activités d'aide ou d'assistance à autrui [Fendrich, 1974 ; Maidenberg, Meyer, 1970 ; McAdam, 1989], ont un niveau de revenu inférieur à la moyenne des gens de leur âge, se marient relativement tardivement et sont plus souvent divorcées ou célibataires [McAdam, 1988, 1989]. D'autres études sur des individus dont l'engagement a été

exceptionnellement intense – jusqu’à impliquer une mise en danger personnelle (grève de la faim), ou une exposition de soi particulièrement dangereuse (répression policière, représailles) – vont dans le même sens, comme dans le cas de la défense de la cause des homosexuels [Taylor, Raeburn, 1995], des femmes [Whittier, 1995], ou des Américains de souche [Nagel, 1995].

Ces résultats dessinent à grands traits quelques régularités sociologiques, mais ils restent limités, d’abord parce qu’ils portent uniquement sur une population restreinte et spécifique – celle des activistes politiques – ensuite parce qu’ils ne concernent que la nouvelle gauche américaine. Des analyses plus récentes éclairent cette fois-ci la situation des militants ordinaires [Sherkat, Blocker, 1997 ; McAdam, 1999 ; Wilhelm, 1998 ; Van Dyke *et al.*, 2000]. Eux aussi seraient politiquement plus libéraux, plus éduqués, plus éloignés des orientations et des organisations religieuses traditionnelles, plus souvent sans enfants, vivant plus longtemps seuls, ou en couple sans être marié, que les personnes sans engagement spécifique. Toutes catégories confondues, les militants dans leur ensemble seraient donc caractérisés par des mœurs et des comportements politiques moins conservateurs que la moyenne, un niveau de vie et de protection sociale plus faibles et une moindre propension à fonder une famille.

Si ces enquêtes fournissent de précieux enseignements, elles soulèvent cependant un certain nombre d’interrogations, voire de réserves, méthodologiques notamment [Giugni, 2004a ; McAdam, 1989]. Le premier problème tient à l’absence de données collectées avant l’engagement. Les effets de la participation à un mouvement sont donc attribués uniquement à partir d’informations prises après la mobilisation, sans que le lien entre cet événement et ses supposées conséquences ne soit démontré. Une autre difficulté est que la plupart des exemples étudiés se sont déroulés au cours des années soixante, c’est-à-dire durant une période de contestation particulièrement intense ; il est dans ces circonstances délicat de distinguer entre les effets dus à un engagement individuel et ceux qui tiennent à la période en tant que telle, et donc de généraliser les résultats à d’autres époques. Par ailleurs, certaines études ont été réalisées très peu de temps après l’engagement, ce qui ne permet pas de savoir si l’impact est durable. En outre, l’activisme a souvent été mesuré à un seul moment – et non pas à intervalles répétés – ce qui à nouveau ne permet pas de distinguer entre engagement pérenne et éphémère.

Malgré des biais, ces investigations ont le mérite de mettre en exergue l’incidence des mouvements sociaux sur les biographies militantes [voir le chapitre 8 sur le militantisme], esquissant même les

éléments d'une théorie microsociologique du changement social, comme le suggère McAdam [1999]. L'auteur identifie ainsi trois étapes. La première correspond à la phase durant laquelle des participants à un mouvement social se définissent en opposition à des valeurs socialement dominantes. Dans la seconde, des pratiques plus ou moins alternatives sont structurées dans des lieux de vie circonscrits, mais se diffusent à travers des réseaux de socialisation plus élargis que le mouvement lui-même. La troisième étape voit ce processus se généraliser à un grand nombre de couches sociales. Ce faisant, les pratiques initialement contestatrices se rapprochent de la norme sociale et perdent alors de leur caractère subversif.

Les effets d'enchaînement : d'un mouvement à l'autre

Il est incontestable que les mouvements sociaux s'influencent entre eux. Whittier [2005] a ainsi montré que la mobilisation en faveur des droits des femmes s'était développée aux États-Unis dans le sillage d'un courant beaucoup plus large – celui dit de la « nouvelle gauche » – et qu'elle avait par la suite eu des effets sensibles sur un grand nombre d'autres mouvements (homosexuels, écologistes, pour la protection des enfants, etc.). Cette influence n'est donc limitée ni sectoriellement ni géographiquement, se donnant d'ailleurs de plus en plus souvent à voir dans une dimension transnationale, à l'image du mouvement altermondialiste [voir dans ce volume le chapitre 6]. Elle peut être à l'origine de mouvements de soutien, mais aussi d'opposition, ou même susciter une scission [Staggenborg, 1988]. Paradoxalement, la rigidité d'un mouvement social peut être un facteur de changement. En effet, une organisation autoritaire et peu flexible aura tendance à vouloir écraser, ou à écarter, les velléités dissidentes, alors qu'un mode de fonctionnement plus souple sera davantage en capacité de négocier et de trouver des compromis internes.

Reprenant à son compte la classification de Isaacs *et al.* [2001], Whittier [2005] distingue analytiquement les effets génératifs, qui correspondent à la création de nouveaux mouvements sociaux, des effets de diffusion, qui affectent la forme et le contenu d'autres mouvements. Dans les deux cas, l'aptitude d'une mobilisation à donner naissance à de nouvelles entreprises de mouvement social et, plus largement, à participer au développement d'un conflit est à la base de la théorie des cycles de mobilisations [Tarrow, 1989 ; voir dans ce volume le chapitre 5]. Une variable explicative clef porte ici sur la proximité idéologique et/ou organisationnelle des activistes entre eux [Whittier, 2005], qui favorise le travail de cadrage [Snow, Benford, 1988] et

permet le glissement – ou le passage – d'un mouvement social vers un autre, ou encore la conjonction de plusieurs mouvements en un seul. Ainsi, la quasi-totalité des mobilisations qui se sont développées aux États-Unis à partir du début des années 1960 étaient politiquement situées à gauche et partageaient des bases idéologiques, culturelles et organisationnelles communes. Pareillement, en France, la forme « coordination » a été utilisée par de nombreux groupes protestataires à la suite du succès revendicatif du mouvement étudiant de 1986 [Leschi, 1996]. Ces effets d'imitation sont souvent liés aux caractéristiques sociologiques des populations concernées. Ainsi, les groupes à faibles ressources ont tendance à recourir à des formes d'action semblables, même dans des pays et à des moments différents. Des marches contre la faim du début des années 1930 aux États-Unis, en passant par les marches du mouvement Beur en France au milieu des années 1980, jusqu'aux marches européennes de chômeurs à la fin des années 1990, les analogies sont frappantes et renvoient finalement à une historicité commune.

Véritable défi à l'analyse, la question des conséquences des mouvements sociaux ouvre un vaste champ d'investigations, aujourd'hui indispensable à une meilleure compréhension du fonctionnement des démocraties. Les recherches en la matière n'en sont qu'à leurs balbutiements et présentent à l'évidence bien des limites ou des biais. Elles ont cependant le grand mérite de souligner le caractère irréductiblement dynamique des enjeux politiques et de poser de façon originale la question centrale de la (plus ou moins grande) capacité des institutions à répondre aux revendications des groupes organisés. Sous ces deux aspects, une comparaison entre États et/ou entre systèmes politiques reste largement à faire, mais elle permettrait notamment de qualifier l'importance des enjeux de mobilisation. Les spécialistes de ces questions sauraient alors s'ils passent leur temps à étudier des phénomènes globalement insignifiants, ou si au contraire les mouvements sociaux sont l'une des forces au cœur de l'évolution des sociétés...